



Opération de Développement Rural – Stavelot

**Compte rendu de la première réunion du Groupe de Travail
« Environnement »
26/02/24**

Présences :

| Représentants de la population | | | |
|--------------------------------|---|-----------------------|---|
| BRIOL Alain | P | HAUGLUSTAINE Jacques | P |
| BARTHOLEYNS André | P | HURLET Catherine | P |
| COLLIN Frédéric | P | LEJOLY Arlette | P |
| DUMOULIN Luc | P | MARIN Stéphane | A |
| FILI W. Angela | P | MATHIEU Pol | P |
| FINCK Sébastien | P | MATHONET Véronique | E |
| GEORGES Benoît | P | NEYS Louis | P |
| GERARD André | P | PITTILLIOEN Stéphanie | P |
| GONAY Raphaël | P | | |
| Représentants politiques | | | |
| RENTMEISTER Nathalie | E | CRASSON Philippe | P |
| KOCKELMANN Raymond | P | | |

Pour la FRW : Bertrand LECLoux et Sarah PIRONT, agents de développement.

Total : 17 présents (P) ; 2 excusés (E) ; 1 absent (A)

Ordre du jour :

- 1) Accueil – présentation de l'ordre du jour
 - 2) La mission du GT
 - 3) Explication du regroupement de certains projets
 - 4) Travail en sous-groupes
 - 5) Sélection des 10 projets
 - 6) Agenda
-



1) Accueil – présentation de l'ordre du jour

Bertrand Lecloux introduit la première séance du GT et présente l'ordre du jour.

2) La mission du GT

Bertrand Lecloux rappelle les missions du GT :

- Sélectionner les 10 meilleurs projets pour la thématique « environnement » au départ des 36 encore actuellement listés.
Ce sera l'objectif de la réunion de ce soir !
- Dans un second temps, spécifier les projets, leur apporter du corps, les préciser pour savoir où ils seront réalisés, qui en sera le porteur, quels sont les points d'attention, qu'est ce qui pourra aider ou freiner sa réalisation...
- Enfin, au vu de tous les éléments à sa disposition, le GT déterminera les projets à mener en priorité selon lui. Cette priorisation pourra être revue par la CLDR puis par le Collège en place par la suite.

Pourquoi 10 projets ?

Il s'agit d'un nombre que nous avons arrêté pour deux raisons :

1. Nous pensons qu'il ne faut pas plus de 40 projets dans le PCDR (donc 10 projets en moyenne par thématique) car, par expérience, nous savons que tous les projets ne pourront pas voir le jour même si l'ODR dure 10 ans.
2. Avant d'être approuvé par le Gouvernement Wallon, le PCDR sera revu par un comité nommé « Pole Aménagement du Territoire » (PAT). Ce comité rend un avis au Gouvernement Wallon avant que celui-ci ne prenne une décision. Si nous présentons un PCDR avec 80 projets, ce ne sera pas réaliste et le PCDR pourrait être recalé ou approuvé mais pour une durée inférieure.

Donc, il se peut qu'un des GT proposent 15 projets et un autre 6 projets. Le chiffre 10 n'est pas une fin en soi mais plutôt un nombre à garder à l'œil, une moyenne. Si le PCDR compte 45 projets, ce n'est pas grave. Il faut surtout s'assurer que **chaque projet puisse avoir un porteur** et qu'il n'y ait **pas un village surreprésenté** et un **équilibre entre les projets matériels** (pour lesquels on peut obtenir des subsides) **et immatériels** (qui favorisent la participation citoyenne).

3) Explication du regroupement de certains projets

Certains projets ont été regroupés car ils contenaient les mêmes idées. Cependant, l'intitulé est trop long et il sera nécessaire de reformuler les projets qui seraient conservés par les groupes.



4) Travail en sous-groupe

Objectif : Arrêter les dix projets finaux pour la thématique environnement

Comment ?

- ➔ 3 tables de 6 personnes
- ➔ Chaque table a une heure pour se mettre d'accord sur les 10 projets qu'elle juge les meilleurs
- ➔ Pour aider les tables, elles disposent chacune :
 - De la liste des projets de la thématique
 - De la partie de la stratégie qui concerne la thématique
 - D'un document de synthèse sur lequel chaque groupe doit écrire les projets retenus et justifier pourquoi ce projet est retenu.

A la fin de l'heure de discussion, l'animatrice reprend les documents de synthèse et écrit sur un tableau blanc les projets qui sont communs aux différents groupes

5) Sélection des 10 projets

Pour cette partie, nous présentons d'abord les projets retenus et ensuite les points d'attention correspondant à chaque projet ainsi que quelques explications supplémentaires.

Les projets retenus et déjà reformulés sont :

- a) Réhabiliter les sentiers de la commune (projet n°27, 28, 29, 30,31)
- b) Produire de l'électricité grâce aux cours d'eau de la commune, via des micro-turbines (projet 19)
- c) Créer des lieux de rencontre collectifs, de convivialité et les rendre accueillant à la biodiversité (mare, végétation, ruche, grainothèque...) (projets 4 et 18)
- d) Mettre en valeur le patrimoine paysager et la richesse forestière de la commune en sensibilisant, informant et éduquant la population (projets 13, 14, 15)
- e) Mettre en lien les producteurs et les cantines/cuisines de grande capacité de la commune (projet 26)
- f) Mettre en place une discussion avec les acteurs du circuit de Francorchamps pour diminuer les nuisances liées aux événements surtout concernant les déchets et le bruit (projet 11 et 12)
- g) Créer des événements pour mettre en avant les producteurs (maraichers et agriculteurs) de la commune (nouveau projet)

Explications :

- a) Seul projet faisant consensus dès le départ au sein des trois groupes
Il sera nécessaire de spécifier les sentiers à réhabiliter.
Un membre souhaite qu'on fasse attention à ne pas rouvrir d'anciens sentiers qui traversent aujourd'hui des prairies. Il y a longtemps, ces sentiers avaient une utilité et les gens savaient quand ils pouvaient ou pas les emprunter. Aujourd'hui, cela engendre beaucoup de problèmes et complique toujours plus le travail des agriculteurs.
En complément (projet 28) il pourrait être intéressant de placer des aires de repos sur les tracés de promenades.
Un groupe de travail dédié à ce projet sera probablement mis en place pour préciser les sentiers à rouvrir en priorité, en concertation avec la maison du tourisme.



- b) Il s'agit d'un projet très technique ; il faudra faire appel à des experts pour évaluer la faisabilité. Au départ, le projet ne concernait que l'Amblève mais les participants préfèrent que le projet puisse se faire sur tout les cours d'eau du territoire.
Un membre attire l'attention qu'il faut veiller à ne pas nuire à la faune du cours d'eau concerné.
- c) Etant donné qu'une mare sera construite prochainement aux abords de la salle de Francheville, les participants souhaite que le projet puisse concerner d'autres villages. Attention, il faudra spécifier quels villages seront concernés par ce projet car une fiche projet ne peut être activée qu'une seule fois.
Ce projet sera probablement de nouveau traité lors du GT convivialité.
- d) Il s'agit ici de placer des panneaux informatifs concernant certains arbres remarquables et certains points de vue de la commune.
Concernant les haies, elles sont protégées de facto puisqu'on ne peut plus les arracher sous peine d'amende.
Il faudra aussi constituer un groupe de travail pour prioriser les arbres à mettre en avant. Pour cela, le groupe pourra s'aider de l'outil WalOnMap qui répertorie (entre-autre) les arbres remarquables.
Ce projet rejoint aussi le projet 28 qui vise à placer des panneaux didactiques le long des promenades.
- e) Il existe déjà un registre des producteurs mais il serait intéressant de spécifier dans les cahiers des charges d'acheter un certain pourcentage de produits aux producteurs locaux lorsque c'est possible
- f) La CLDR sera invitée en juillet à visiter les installations du circuit de Francorchamps. Ce sera l'occasion de rediscuter de ce point avec les autorités du circuit.
- g) Il s'agit d'un nouveau projet qui vise à mieux faire connaître les producteurs aux habitants de la commune.

Au final, le GT n'a retenu « que » 7 projets. Mais il a réussi à regrouper plusieurs projets de sorte à inclure beaucoup d'idées et permettre la mise en place d'un grand nombre de « sous-projets »
De plus, comme expliqué au point « c », il devra encore spécifier les lieux de convivialité à aménager et cela pourrait faire l'objet de plusieurs fiche projet donc de plusieurs projets.

6) **Suites et Agenda**

La prochaine date n'est pas encore connue mais l'objectif de la prochaine réunion sera de spécifier chaque projet, de voir ce qui pourra aider ou freiner la mise en œuvre.